

Délibération n°219/2025

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

Date de convocation : 20 novembre 2025
Effectif légal du conseil communautaire : 80
Nombre de membres en exercice : 79
Date d'affichage : 20 novembre 2025

Nombre de présents : 60
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votants : 65

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Moulins-sur-Ouanne, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du vingt novembre deux mil vingt-cinq, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHANTEMILLE Sophie, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, COUET Micheline, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DESNOYERS Jean, FOUCET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GAVILLON Francine, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, GRAUX Sylvain, GROSJEAN Pascale, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JAVON Fabienne, KOTOVTCHIKHINE Michel, LEGER Jean-Marc, LEPRÉ Sandrine, LETELLIER Francis, MASSÉ Jean, MÉNARD Elodie, MICHEL Nathalie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PAURON Éric, PICARD Christine, POUILLOT Denis, PROT Michel, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, RIGAULT Jean-Michel, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, SOCHON Christian, VAN DAMME Hervé, VANDAELE Jean-Luc, VANHOUCKE André, VASSENT Frédéric, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie,

Délégués titulaires excusés : BECKER Cécile (pouvoir à M. SAULNIER-ARRIGHI), CONTE Claude (suppléant M. VAN DAMME), DEMERSSEMAN Gilles (pouvoir à M. Kotovtchikhine), DROUHIN Alain (pouvoir à Mme Beaujard), JACQUET Luc (suppléant M. Graux), JACQUOT Brigitte, LHOTE Mireille, LOURY Jean-Noël (pouvoir à Desnoyers), PERRIER Benoit, PRIGNOT Roger (pouvoir à Mme Michel), SAULNIER Nathalie (pouvoir à Mme Javon), THIEULENT Maryline (pouvoir à M. Vassent), WLODARCZYK Monique (suppléante Mme Gavillon), XAINTE Arnaud (pouvoir à Mme Grosjean).

Délégués absents : CHAMPAGNAT Jean-Louis, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CHOUBARD Nadia, DA SILVA MOREIRA Paulo, DUFOUR Vincent, FOUCHER Gérard, GERMAIN Robert, GUILLAUME Philippe, HOUBLIN Gilles, JOURDAN Brice, MACCHIA Claude, MELLIN Solange, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, SANCHIS Jean-Pierre.

Secrétaire de Séance : HERMIER Bernadette

OBJET : Vente du bâtiment situé 4 rue Colette à Toucy (ancien siège de la CCPF)

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-37 donnant lieu à délibération pour toute cession d'immeubles ;
- Vu le mandat de vente exclusif accordé en date du 23 octobre 2025 à l'agence Ordin ;
- Vu la proposition d'achat formulée le 25 octobre 2025 par Madame Sandrine Mazgal Le Leysour par l'intermédiaire de l'agence Ordin au prix de 162 K € (net vendeur) ;
- Vu l'avis de valeur vénale du Domaine arbitrée à 175 000 € assortie d'une marge d'appréciation de 10% ;
- Considérant l'avis favorable émis par la commission développement économique réunie en séance le 18 novembre 2025 ;
- Après avoir entendu l'exposé et sur proposition du Président ;

Délibération n°219/2025

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (65 voix pour) :

- Approuve la vente du bâtiment situé 4 rue Colette à Toucy (89130) - parcelles AD 465,466, 228 - à Mme Sandrine Mazgal Le Leysour, ou toute personne qui s'y substituerait, pour un prix de 162 000 € net vendeur, sous réserve de l'obtention du financement bancaire par l'acquéreur ;
- Dit que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur,
- Charge le Président de signer le compromis de vente, l'acte de cession le cas échéant et toute pièce s'y rapportant.
- Charge le Président de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme
Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

